

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre m..... 1.00

Édition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
 Tous les jours..... 0.01
 Trois fois par semaine..... 0.02
 Une fois la semaine..... 0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
 Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 30 Sept. 1885

UNE FAUSSETÉ

Le *Free Press* accuse le député d'Ottawa, M. Tassé, d'avoir promis son support au bill des orangistes, à la veille des dernières élections générales, dans une assemblée tenue à Bell's Corners.

Sachant le peu de crédibilité dont jouit l'organe qui se trouve Elgin auprès de ses lecteurs les plus assidus eux-mêmes, nous nous serions abstenus de relever cette assertion aussi absurde que fautive, si un ami de notre journal, présent à l'assemblée mentionnée par le *Free Press*, n'était venu de son propre mouvement mettre son témoignage à notre disposition.

Par considération donc pour ce concitoyen généreux, nous donnons ici un démenti formel à l'accusation du *Free Press*, et le mettons au défi de la prouver.

A NOS ABONNÉS

Nous publions aujourd'hui, avec beaucoup de plaisir, une communication que nous a adressée l'un de nos abonnés de Casselman, Ontario.

Les colonnes du *Canada* seront toujours ouvertes à toutes nouvelles ayant trait à la nationalité et à la religion. Que nos lecteurs veulent bien prendre note de ce fait, et nous donner connaissance de tout ce qui pourrait se produire d'intéressant, sous ce double rapport, dans leurs localités respectives.

Nous désirons faire de notre journal l'organe spécial des Canadiens-français de l'Ontario; mais, ce n'est qu'avec le concours de tous nos compatriotes que nous parviendrons à réaliser ce but. Nous les invitons donc de nouveau à seconder nos sacrifices et nos efforts.

SIR ADOLPHE CARON

Hier matin, les citoyens de Québec ont présenté une adresse de félicitations à l'honorable ministre de la Milice, au sujet du récent titre d'honneur qui lui a été conféré par notre gracieuse Souveraine la Reine.

Voici le texte de ce document, qui portait au-delà de 4,000 signatures, outre celle de sir N. F. Belleau qui l'a lu au récipiendaire dans la salle du conseil de ville :

A l'honorable sir Adolphe Caron, M.P., B. C. L., C. R., C. C. M. G., l'un des membres du Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada, ministre de la Milice et de la Défense.

Monsieur,

Au milieu des félicitations qui vous arrivent de toutes parts à l'occasion de l'honneur que Sa Majesté vient de vous conférer, en vous créant Chevalier Commandeur de l'Ordre illustre de St Michel et de St Georges, permettez aux citoyens de Québec soussignés de joindre le témoignage de leur estime et de leur haute considération.

Il est rare que les hommes de votre âge reçoivent une marque aussi éclatante de la faveur de leur Souverain, et nous aurions lieu de nous en étonner, si nous ne connaissions vos états de services, votre brillante carrière dans la politique, et si nous n'avions suivi avec intérêt les événements qui

viennent de se passer dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous qui avons observé l'habileté et l'énergie que vous avez déployées comme ministre de la Milice et de la Défense, nous sommes fiers de dire aujourd'hui que vous êtes né au milieu de nous, que vous comptez dans notre ville vos compagnons et vos camarades d'autrefois et que vous êtes un de nos concitoyens.

Quelle reconnaissance le pays ne vous doit-il pas pour l'activité et le zèle que vous avez mis dans l'accomplissement de vos devoirs importants pendant ces jours de trouble! Nos soldats, dont l'héroïque courage pendant la récente campagne est maintenant connu partout, savent apprécier à leur juste valeur la promptitude avec laquelle vous avez agi, votre vigilance et votre sollicitude pour leur bien-être. Vous recevez même de l'étranger les témoignages les plus flatteurs, et notre Souverain vous appelle spontanément à un honneur tant convoité; permettez à vos concitoyens de vous assurer qu'ils ressentent une joie bien vive de voir un des leurs mériter tant d'honneurs et de distinctions.

Le nom que vous portez était déjà cher à Québec, et plus d'une fois, comme aujourd'hui, les citoyens de la vieille capitale se sont réunis autour de votre illustre père, soit pour le remercier des services rendus à la chose publique, soit pour le féliciter des succès qu'il avait obtenus; votre père a laissé parmi nous une telle réputation d'honneur, de probité et de vertu civique, que le plus bel éloge que nous puissions vous faire, c'est de dire que vous êtes le digne fils et le vrai successeur de ce noble vieillard que nous pleurons encore.

Veillez prier Lady Caron d'accepter nos félicitations les plus sincères, et croyez que nous faisons des vœux pour que tous deux vous puissiez, pendant longtemps, jouir de cet honneur que vous avez si bien mérité.

L'élite de la société québécoise était accourue prendre part à la démonstration; la réponse de sir Adolphe a été chaleureuse et éloquente.

Dans l'après-midi, des délégués du comté de Québec ont, à leur tour, présenté une adresse de même nature à sir Adolphe Caron, qui les a remerciés en termes bien sentis de cette démarche sympathique.

Le comité des pêcheries de la ville de Boston, composé des principaux marchands et commissionnaires en poissons de la ville, a adopté une résolution portant: que le bureau des pêcheries de la ville de Boston émet le vœu qu'un arrangement intervienne entre les Etats-Unis, le Canada et Terre-Neuve pour l'admission en franchise de tous droits, dans chacun de ces pays, des produits des pêcheries de leurs nationaux.

Le bureau a rédigé une adresse invitant les négociants poissonniers des Etats-Unis à se réunir en un congrès, où sera discutée la question de l'importance de l'entrée en franchise des produits de la pêche.

Notre concitoyen M. Alphonse Lusignan est de retour depuis hier soir de son excursion aux côtes du Labrador.

Il a fait un charmant voyage et rapporte que la pêche a été abondante, cette année, sur la rivière Vachon, où M. le comte de Puyjalon, bien connu dans la capitale, s'est construit une vaste résidence et se propose de passer l'hiver, avec sa famille et quelques travailleurs.

Ce hardi pionnier, qui ne recule pas devant les ennuis de la solitude et les fatigues d'un travail ardu, est en voie de créer, sur cette plage inhospitalière, une vaste et productive exploitation de pêche, de chasse et de minéraux.

Tous nos souhaits de bonne fortune et de succès lui sont acquis dans cette entreprise si généreuse et si patriotique.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

M. Hardy, du département de la Marine, est de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe.

L'enquête dans la contestation de l'élection de M. Langelier, à Mégantic, s'ouvrira le 8 octobre, à Inverness.

L'honorable ministre de la milice, sir A. P. Caron, profite de sa visite à Québec pour inspecter la fabrication de cartouches et les forts de Lévis.

M. Douglass Brymner, d'Ottawa, est parti pour Winnipeg, hier matin, pour affaires concernant l'exposition qui doit avoir lieu à Londres, l'an prochain.

On va prochainement demander des soumissions pour l'élargissement du canal Welland. Les plans des travaux projetés sont à terminer sous la surveillance de M. l'ingénieur en-chef Page.

L'honorable John Carling, le nouveau ministre de l'Agriculture, est entré en charge de son département. Il va aussi agir comme

Maitre-Général des Postes jusqu'au retour de sir Alexander Campbell.

On dit que M. Beemer, entrepreneur du chemin de fer du lac St Jean, se propose de construire une chapelle à la Rivière-à-Pierre, afin de donner un nouvel élan à la colonisation dans cette partie du pays.

Le député d'Ottawa, M. J. Tassé, s'est embarqué vendredi, à Queens-town, en même temps que l'honorable J. A. Chapleau, pour revenir au pays.

Nous commencerons demain, à publier une correspondance tout-à-fait remarquable, qu'il a écrite avant de quitter la France.

On télégraphie de Rome que le collège de la Propagande a examiné et que le Pape a approuvé les différents actes et décrets du Concile de Baltimore.

Sa Sainteté, au cours d'une audience accordée à l'évêque de Cleveland, Ohio, et au Dr O'Connell, a fait allusion dans les termes d'approbation les plus explicites, aux travaux du concile et à l'œuvre générale de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis. Elle a aussi fait l'éloge des progrès accomplis par l'Eglise en Amérique.

Le comité des pêcheries de la ville de Boston, composé des principaux marchands et commissionnaires en poissons de la ville, a adopté une résolution portant: que le bureau des pêcheries de la ville de Boston émet le vœu qu'un arrangement intervienne entre les Etats-Unis, le Canada et Terre-Neuve pour l'admission en franchise de tous droits, dans chacun de ces pays, des produits des pêcheries de leurs nationaux.

Le bureau a rédigé une adresse invitant les négociants poissonniers des Etats-Unis à se réunir en un congrès, où sera discutée la question de l'importance de l'entrée en franchise des produits de la pêche.

Notre concitoyen M. Alphonse Lusignan est de retour depuis hier soir de son excursion aux côtes du Labrador.

Il a fait un charmant voyage et rapporte que la pêche a été abondante, cette année, sur la rivière Vachon, où M. le comte de Puyjalon, bien connu dans la capitale, s'est construit une vaste résidence et se propose de passer l'hiver, avec sa famille et quelques travailleurs.

Ce hardi pionnier, qui ne recule pas devant les ennuis de la solitude et les fatigues d'un travail ardu, est en voie de créer, sur cette plage inhospitalière, une vaste et productive exploitation de pêche, de chasse et de minéraux.

Tous nos souhaits de bonne fortune et de succès lui sont acquis dans cette entreprise si généreuse et si patriotique.

Le nouvel archevêque de Dublin, Irlande, Mgr Walsh, vient d'adresser une lettre pastorale aux membres du clergé de son diocèse. Sa Grandeur donne des conseils à propos des prochaines élections. Elle conseille aux électeurs d'être très-prudents dans le choix des candidats et de ne donner leurs votes qu'en faveur d'hommes éprouvés.

LUNDI, 28 COURANT,

Je commencerai à vendre
LE STOCK DE BANQUEROUTE DE
L. L. A. GRISON ET CIE.,
 Acheté à 47 cts dans la \$.

C'est une occasion exceptionnelle pour faire des achats à bon marché.

A. BLAIS,
 NO. 332 RUE WELLINGTON.
 29 sept. '85. 3m.

Société St Jean-Baptiste

ELECTIONS GENERALES

Une assemblée générale des membres de la société St Jean-Baptiste aura lieu "dimanche," le 4 octobre prochain, pour l'élection des officiers généraux, et recevoir les rapports des élections de sections pour l'année 1886. Cette assemblée aura lieu à la salle de l'Union St Joseph, rue Dalhousie, à 4 hrs. P. M.

D'après les règlements, il faudra avoir payé la contribution de 1886, pour avoir droit de voter ou être élu aux charges de la société.

Les trésoriers des sections se sont tenus de donner au trésorier général, avant le jour des élections, la liste des membres de leur section pour 1886. Aucune autre personne ne que celles inscrites sur ces listes n'aura droit de voter.

Par ordre,
 J. L. OLIVIER,
 Secrétaire.

CHARBON

LE CHARBON
LACKAWANNA,
 DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie
 86 RUE SPARKS

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie.,
 51 Tottenham Court Road, LONDRES,
 202 rue High, Stratford, Angleterre

Parfumeurs de S. M. la Reine.

Ont inventé et patentié cette préparation, **L'OBLETEUR!**

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$1.00.

Cheveux Superflus.
 Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général
 219 rue Tremont, Boston, Mass.
 21 sept. 1885—la.

EXPOSITION DE PARIS 1878
 BONS ANSTHES
GUERISON DE L'ASTHME
 de la Foudre du
Dr Cléry
 Dépôtaires à Québec: Dr Ed. MORIN & Co.

ARGYLE HOUSE

D. CARDNER & CIE.,

Salles d'Exposition d'articles de modes et de manteaux maintenant ouvertes pour la saison

Chapeaux et Toques garnis, Fleurs, Plumes, Ornaments etc., Manteaux, DOLMANS, Imperméables, Vestes, vendus tous à meilleur marché que partout ailleurs.

On peut se procurer des :

Marchandises Sèches à Bon Marché
 ET DU DERNIER GOUT, chez D. GARDNER & Cie.

De Belles Etoffes à Robe

A 10, 12 et 15 cts. la Verge

Des Etoffes de même nature, mais de meilleur qualité à 20 et 25 cents la verges. Flanelles Rouges tout laine, 12½ cents la verges. Flanelles Grises, 25 et 30 cts la verges.

VENTES EXTRAORDINAIRES de DRAPS

Et d'imitations de Veau Marin faites à moins de moitié prix. Bas de laine pour femmes, 25 cents la paire seulement. Demi-bas pour hommes, 25 cents la paire. Couvertes Blanches tout laine, \$2.75, \$3.50 et \$4.00 la paire.

D. Gardner et Cie. se glorifient de donner plus que partout ailleurs en Canada en retour de l'argent qu'on leur paie. Nous importons directement d'Angleterre, de France et des Etats-Unis toutes nos Marchandises et nos clients en ont le bénéfice.

Tapisseries, tapis 35, 45 et 60c. la verges; Tapis de Bruxelles, \$1 et \$1.20 la verges; Tapis de laine de Hemp et Union, etc.

D. CARDNER & Cie.,
 66 et 68, rue Sparks



Trottoirs dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontières dans le but de couvrir les frais de la construction de trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues ci-après mentionnées, savoir :

Les côtés nord et sud de la rue Water, entre les rues King et Cumberland.
 Les côtés nord et sud de la rue de l'Eglise, entre les rues King et Cumberland.
 Le côté est de la rue King, entre les rues de l'Eglise et St André.
 Les côtés nord et sud de la rue St André, entre les rues Sussex et King.
 Le côté sud de la rue Catchart, entre les rues Sussex et Dalhousie.
 Du côté nord de la rue Bolton.
 Le côté ouest de la rue Sussex, entre les rues St Patrice et Bolton.
 Le côté ouest de la rue Sussex, entre la rue McTaggart et la rivière Rideau.
 Le côté est de la rue Sussex, entre les rues St Patrice et Redpath.
 Le côté sud de la rue Bottelier, entre les rues Sussex et Dalhousie.
 Le côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues St Patrice et McTaggart.
 Le côté est de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Redpath.
 Le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues St Patrice et Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$11,662.87 et dans cette somme \$3,445.39 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourront désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité

Egouts dans le Quartier Ottawa

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontières, dans le but de couvrir les frais de la construction d'égouts à tuyaux en gaine vitrifiée à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

200 verges linéaires de tuyaux de 12 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest de la rue Dalhousie.
 150 verges linéaires de tuyaux de 9 pouces dans la rue Bolton, à l'ouest du tuyau de 12 pouces conduisant à la rue Sussex.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$1,864.00, et dans cette somme \$386.40 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Une Cour de Révision siégera le lundi, 5 octobre 1885, à deux heures dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourront désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 22 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux **BENATINE** contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Patrimoine.

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA